



PR - 729

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Diffusion
Mme Salerno
MM. Maudet
Tornare
Mugny
Pagani
Moret
Burri
Macherei
Mmes Heurtault
Charollais
MM. Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
Mermillod
Mmes Cerda
Wiedmer-Dozio
Giraud
M. Schweri
Service juridique
SCM
Dossiers et documentation
Mis

N/réf. : GZU/cgs/846/10

Genève, le 2 novembre 2010

Concerne : Crédit de 355 360 F destiné à l'amélioration et à la rénovation de l'éclairage du quai du Seujet, côté promenade piétonne et axe routier, ainsi que du passage sous le pont de la Coulouvrenière.

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 12 octobre 2010, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Service de l'énergie
- Services industriels de Genève
- Surveillance des communes, secteur des finances communales
- Direction générale de la mobilité
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Service de protection contre le bruit et les rayonnements non-ionisants

Date réelle d'affichage : 21 octobre 2010
Date légale d'affichage : 21 octobre 2010
Fin délai référendaire le : 30 novembre 2010